



STOP AU CHANTAGE !

De l'argent, il y en a, les enveloppes destinées à notre branche n'ont pas été distribuées en 2023 et sont donc disponibles pour revaloriser nos salaires.

Le secteur est fortement sinistré, les salarié-e-s sont à l'agonie, aujourd'hui plus de 40 métiers perçoivent une prime de rattrapage pour atteindre le SMIC. Le gouvernement, avec la complicité des employeurs, décide de faire de ces enveloppes un moyen de chantage, pour un salaire au mérite et une CCUE loin de nos attentes.

La CGT est pour une **CCUE**, mais de **haut niveau** et ce n'est pas ce que laisse entrevoir AXESS qui, à ce jour, est incapable de donner le moindre chiffre et reste fermé à nos propositions.

POURTANT, IL EST URGENT D'AGIR :

- ||| Les salarié-e-s sont à bout avec une charge de travail de plus en plus lourde, un turnover constant, une déqualification, des glissements des tâches, des démissions, des inaptitudes, une sinistralité record et une perte de sens criante
- ||| La revalorisation des primes de nuit et des week-ends, obtenue dans le public, n'est pas transposée dans la CCN66/CHRS
- ||| Aucune augmentation du point prévue pour 2024 alors que le SMIC augmente régulièrement

Pour la CGT, cela est inacceptable, nous exigeons une véritable négociation sur les salaires désormais indispensable à la survie du secteur. Assez de se contenter de miettes, nous voulons une vraie reconnaissance de nos métiers dans notre CCN, tout de suite et sans attendre une hypothétique CCUE.



- ||| **SMIC à 2 000 euros brut (plus 238 €)**
- ||| **183 € pour tous**
- ||| **Revalorisations des nuits, week-end et jours fériés**
- ||| **Reconnaitances des diplômes**
- ||| **Une organisation et des conditions de travail respectueuses des salarié-e-s, des instances représentatives du personnels et des usager-ère-s.**
- ||| **Des politiques sociales et financières au service de l'humain et des professionnel-le-s**

LA CGT EXIGE LE RESPECT ET L'APPLICATION DE L'ART 36 DE LA CONVENTION 66/CHRS OBLIGEANT L'EMPLOYEUR À OUVRIR DES NÉGOCIATIONS SUR LA REVALORISATION SALARIALE.

LA CGT EXIGE DES NÉGOCIATIONS LOYALES DANS NOS CCN EXISTANTES ET L'ARRÊT IMMÉDIAT DU CHANTAGE À LA CCUE !

ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS !

Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr